

Allocution de Mme Maria Luisa Fornara,
Représentante de l'UNICEF en Tunisie

**A l'occasion du lancement de l'étude du rapport final de l'Enquête à
Indicateurs Multiples sur la situation des enfants et des femmes
en Tunisie**

Le 16 Décembre 2013

Monsieur le Ministre du Développement et de la Coopération Internationale

Madame la Ministre des Affaires de la Femme et de la Famille

Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique

Messieurs et Mesdames les membres du Comité de Pilotage de la MICS4

Chers invités

Mesdames et Messieurs les représentants des médias

Mesdames et Messieurs

C'est avec une grande joie que je m'adresse à vous à l'occasion du lancement du rapport final de l'Enquête à Indicateurs Multiples sur la situation des enfants et des femmes en Tunisie. Je suis très fière de partager avec vous les données les plus actualisées sur la situation sociale des enfants.

Les enfants sont une richesse pour la Tunisie. Les résultats de cette enquête ont pour but de montrer comment valoriser et protéger ces enfants dans le sens d'un développement harmonieux et participatif dans lequel ils peuvent évoluer en pleine santé et dotés des meilleurs atouts pour un avenir meilleur.

C'est grâce à sa méthodologie d'enquête à indicateurs multiples (MICS), que l'UNICEF aide les pays dans le monde à rassembler et à analyser des données afin de combler l'absence d'informations sur les indicateurs permettant de suivre la situation des enfants et des femmes. Les conclusions des deux précédentes enquêtes MICS en Tunisie ont été abondamment utilisées pour sensibiliser l'opinion publique et comme base de décision pour l'élaboration des politiques et des programmes d'intervention ciblant les enfants et les femmes dans le pays. L'UNICEF a lancé le nouveau cycle d'enquêtes MICS 5 et apportera, comme toujours, son appui à la Tunisie qui a émis le souhait de réaliser l'enquête MICS 5 à partir du second semestre 2014.

Pour ce qui est de la MICS4, cette enquête d'envergure nationale a été exécutée sous la tutelle du Ministère du Plan, par l'Institut National de la Statistique avec l'appui technique et financier de l'UNICEF et la contribution financière de l'UNFPA et du Bureau de la Coopération Suisse en Tunisie. Troisième du genre en Tunisie, cette enquête fait suite à celles de 2000 et 2006 et a été réalisée sur la base d'un échantillonnage de 9000 ménages mettant en relief un certain nombre de spécificités notamment géographiques et faisant également ressortir les écarts entre les groupes les plus démunies et les plus aisées. L'enquête MICS4 fournit les premières données actualisées, désagrégées et de qualité depuis la révolution qui permettent de suivre de la situation sociale réelle des enfants et des femmes en Tunisie aujourd'hui.

Je me réjouis à l'idée que les résultats de cette enquête soient mis à la disposition du gouvernement au moment où la Tunisie est en cours d'élaborer de nouvelles stratégies de réformes et de développement. Ces données permettront d'affiner les analyses sur la situation actuelle du pays en termes d'indicateurs de santé, nutrition, éducation, eau et assainissement, VIH-Sida et protection des enfants. Ces statistiques permettront de mieux analyser les disparités qui existent dans le pays, puisque les données sont désagrégées par sexe, par région, par quintile de bien-être et par niveau d'éducation des parents.

Les résultats issus de cette enquête permettent, également, de mesurer de façon précise les progrès accomplis par la Tunisie vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015. En effet, le bien-être des enfants est une préoccupation majeure de tous les acteurs œuvrant pour le développement, si bien que les 18

cibles des Objectifs du Millénaire pour le Développement sont directement ou indirectement en rapport avec le bien-être des enfants.

D'ailleurs, plusieurs des indicateurs compris dans le nouveau rapport sur les OMD que la Tunisie est en train de préparer sont directement issus de l'enquête MICS4.

Grâce à une meilleure connaissance des conditions de vie des enfants et des femmes, les programmes de développement mis en œuvre par le Gouvernement, les organisations non gouvernementales nationales et internationales ainsi que par les autres acteurs du développement seront mieux ciblés.

Les informations collectées dans ces divers domaines sont contenues dans une base de données prochainement disponible en ligne. Ces données actualisées permettront de mener des analyses plus approfondies afin de mieux apprécier la situation socio-sanitaire des enfants et des femmes ainsi que les différents facteurs l'influençant. Les avancées positives relevées par l'enquête MICS 4 montrent qu'il est possible d'améliorer substantiellement les indicateurs du développement si les investissements prennent particulièrement en compte les besoins spécifiques des enfants et des femmes les plus démunis. Afin de rompre la reproduction générationnelle de la pauvreté, il faut commencer par investir sur l'enfance : un enfant mal nourri ou déscolarisé, est un enfant de trop qui reproduira la pauvreté et la marginalisation de ses parents.

Les résultats de l'enquête ont mis en exergue l'existence d'écarts importants entre régions, entre milieux, entre catégories sociales qui constituent autant de barrières et d'obstacles à la réalisation des droits pour un nombre important d'enfants et de femmes. En effet et en dépit des efforts menés par les différents intervenants, la situation d'un grand nombre d'enfants vulnérables est marquée par plusieurs privations.

Les présentations prévues par l'agenda de cette journée passeront en revue les résultats détaillés de l'enquête qui nous pousse à militer pour la mise en œuvre de stratégies et d'interventions axées davantage sur la réduction des disparités et des inéquités sociales, ciblant en particulier les familles et les enfants.

Permettez-moi de m'arrêter sur quelques résultats saillants révélés par la MICS4 en vue de souligner le fait que, si la plupart des enfants ont pu bénéficier durant des décennies de plusieurs acquis comme l'éducation gratuite, l'accès à la santé, un arsenal juridique avancé en matière de protection ...etc, plusieurs d'entre eux continuent à être privés, dans la pratique, d'un ou de plusieurs de ces droits:

1. Si le taux de la mortalité infantile a atteint 17 pour mille, il demeure plus élevé en milieu rural (25 pour 1000) par rapport au milieu urbain (12 pour 1000). Il en est de même pour le taux de mortalité infanto juvénile, des enfants de moins de 5 ans, (26/ 1000 en milieu rural contre 15/1000 en milieu urbain). Ce résultat ne fait que confirmer ce que le Comité internationale des droits de l'enfant avait déjà indiqué dans son rapport de 2010 et dans lequel il « constatait avec préoccupation que dans les zones rurales la mortalité infantile est deux fois plus élevée que dans les zones urbaines et qu'il persiste une forte disparité entre zones rurales et zones urbaines en matière d'accès à des services de santé de qualité ».
2. Près de 56% des enfants âgés de 36 à 59 mois (3 à 5 ans) ne bénéficient pas d'une éducation préscolaire, dont 40,2% en milieu urbain et 82,6 % en milieu rural. Seuls 13 pour cent des enfants issus des ménages les plus pauvres fréquentent une institution préscolaire, contre 81 pour cent chez ceux issus des ménages les plus riches. Beaucoup de familles pauvres et de familles vivant en milieu rural sont exclues des structures préscolaires à cause du retrait progressif du secteur public au profit du secteur privé. Ceci est très discriminatoire vis-à-vis des enfants issues de familles pauvres : un enfant qui ne suit pas un système préscolaire a beaucoup moins de chances de réussir successivement à l'école. Le Comité international des droits de l'enfant a recommandé à la Tunisie dans ses observations de 2010 « d'assurer à chaque enfant l'accès à une structure éducative de la petite enfance dotée d'enseignants qualifiés et de sensibiliser et intéresser les parents aux établissements préscolaires et aux possibilités d'apprentissage précoce ». L'UNICEF se réjouit de l'engagement pris par le Ministère de l'Education et par le Ministère des Affaires de la Femme et de la Famille pour pallier

cette insuffisance et faire du dossier du préscolaire et de l'année préparatoire un des axes prioritaires d'intervention. L'Etat doit pouvoir garantir un contrôle de qualité et éviter la mise en place et, le cas échéant, fermer toute structure illégale ne répondant pas aux standards et programmes officiels.

3. Plus de 93% des enfants subissent une discipline violente et 32% sont l'objet de violence physique par leurs mères/personnes en charge ou d'autres membres du ménage qui croient que pour élever leurs enfants correctement, il faut les punir physiquement ! L'usage du châtiment corporel est encore répandu, il varie de 48% dans les régions du Sud-Ouest à 22% dans les régions du Nord-Est.

En conclusion, je tiens à souligner l'engagement de l'UNICEF aux côtés du Gouvernement tunisien pour la cause de l'enfance; un partenariat durable qui a contribué aux progrès pour la qualité de vie des enfants et des femmes tels que révélés dans les résultats de l'enquête MICS4, bien qu'il reste encore du chemin à parcourir ensemble.

Je voudrais féliciter le Ministère du Développement Régional et de la Planification et en particulier la Direction Générale du développement humain pour l'excellente collaboration durant le processus de réalisation de cette enquête, son appui personnel durant les dernières phases de l'enquête. Mes remerciements vont, également, à nos autres partenaires, l'UNFPA et le Bureau de la Coopération Suisse dont l'appui a été précieux pour la réalisation de cette enquête.

Je tiens, également, à remercier le Directeur Général de l'INS et son équipe pour leur engagement à réaliser l'enquête dans des conditions parfois difficiles, ainsi que les membres du Comité de Pilotage qui ont travaillé d'arrache-pied avec l'appui du Pr Mohamed Hsairi, notre consultant, pour que nous puissions partager les résultats avec vous aujourd'hui.

Je voudrais également remercier les enquêteurs et enquêtrices, les superviseurs et tout le personnel de l'enquête qui ont sillonné toutes les régions du pays pour collecter les données que nous vous présentons ce matin et rendre hommage aux personnes qui ont patiemment répondu aux questions de l'étude avec l'espoir d'un futur meilleur pour leurs enfants.

Je réitère enfin la disponibilité totale de l'UNICEF à accompagner le Gouvernement Tunisien dans la finalisation du processus de diffusion, de dissémination notamment au niveau régional mais aussi d'appuyer la conduite analyses complémentaires des données de la MICS4 dans le cadre de l'approche des privations (MODA).

Nous souhaiterions enfin que les résultats de cette étude puissent vraiment contribuer à impulser des politiques et des stratégies équitables visant le couple mère et enfant.

Je vous remercie pour votre attention.